

AR Prefecture

063-256301375-20230308-DBS20230301-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20230301

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 8 Mars à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 22/02/2023.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU – GIDEL – DUMAS – GUILLOT – BONNET – ROUGHEOL – BONY - LELONG.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

Objet : Fonds A89 : Attribution de Subventions

Le Président informe les membres du bureau syndical que, dans le cadre du déploiement des programmes d'aide aux entreprises, 4 dossiers de subvention ont été déposés et sélectionnés. Il est rappelé que ces dossiers ont été soumis à délibération des Communautés de communes du Pays de Saint Eloy et Combrailles Sioule et Morge.

Il rappelle également que le comité syndical a donné délégation au bureau syndical pour délibérer des attributions d'enveloppes aux communautés de communes concernées par les projets portés par des entreprises sur leurs territoires.

Il est donc demandé au bureau syndical de voter pour l'attribution du Fonds A89 pour les dossiers suivants :

AR Prefecture

063-256301375-20230308-DBS20230301-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

Nom Entreprise	Activité	Adresse	Descriptif sommaire du projet	Montant HT d'investissement	Fonds A89
SASU Les ptits Canoux	Crèche	COMBRONDE	Création d'une micro-crèche : Aménagement intérieur et extérieur, mobilier, matériel pédagogique	89321,22	5359,27 €
EURL Marret courtage	Courtier	COMBRONDE	Création d'une entreprise de courtage en assurance : mobilier, enseigne, communication, façade, électricité et plomberie du local.	20674,42	4134,88 €
SARL KIEFFER	Hébergement	PIONSAT	Création de deux gites haute capacité, des deux locaux professionnels, et d'un "appart hôtel" à destination des familles du centre de rééducation ;	77087,47	4 625,25 €
SCI Chaton	Travaux Publics	ROCHE D'AGOUX	Création d'un nouveau bâtiment pour stocker le matériel nécessaire à la croissance de l'entreprise	235 000	6 000,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

APPROUVE : le versement des subventions aux Communautés de communes du Pays de Saint-Eloy et Combrailles Sioule et Morge, en fonction de la réalisation des projets tels que décrits ci-dessus.

DIT : que ces subventions sont inscrites au compte 657358 du budget primitif 2023 et suivants.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

